

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 90 (1993)
Heft: 1-2

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNIQUÉS

Société romande d'apiculture

Contrôle du miel «SAR» Rapport d'activité 1992

En réponse au rapport de gestion (page 67 du «JSA» mars 1992), je tiens à vous faire part des points marquants de mon activité 1992.

- Rédaction des directives 1992 et expédition de 50 lettres aux contrôleurs des sections + «SAR».
- Prospection, demandes d'échantillons, essais, étude comparative et commande de 2100 récipients de 35 ml adaptés à notre utilisation, au prix unitaire net de 22 centimes, icha compris (pour comparaison, prix actuel des bocaux de 50 ml: 60 centimes).
- Réception de 42 commandes de matériel, préparation, emballage et expédition de 58 colis postaux.
- 45 déplacements (prospection: 2; achat de matériel: 6; poste: 28; analyse «SAR»: 4; à l'imprimerie: 5).
- 8 analyses de précision pour des miels douteux.
- Mise à jour du fichier «contrôleurs» et transmission pour «Agenda apicole 1993».
- Récapitulation globale ainsi que rapport d'activité pour le «JSA», sans compter les multiples appels téléphoniques et correspondances, j'estime à plus de 120 heures le temps passé annuellement à cette organisation.

En général abondante en plaine, la récolte 1992 a été pratiquement nulle en montagne, particulièrement en Valais.

Echantillons soumis au contrôle analytique «SAR»: 733, soit la production de 14 543 ruches (moyenne: 13 kg). Labels vendus: 23 980. Etiquettes vendues: 5348.

L'analyse par réfractomètre manuel a permis de relever les teneurs en eau suivantes:

- inférieures à 15,9 %: 139 (19,0 %)
- de 16 à 17,9 %: 525 (71,5 %)
- de 18 à 18,5 %: 51 (7,0 %)*
- supérieures à 18,5 %: 18 (2,5 %)*

Objectif 1993: maxi 18%, conformément aux normes en vigueur dans une grande partie des pays avoisinants. Un petit effort de la part des amis apiculteurs qui ont soumis les 69 échantillons susmentionnés (*).

Ces trois années passées au comité «SAR» m'ont permis d'apprécier l'excellente collaboration des contrôleurs au niveau de chaque section, ainsi que le travail sérieux et consciencieux accompli. Permettez-moi de souligner également le travail impeccable de M^{mes} Suzanne Aebi et Christiane Limat, ainsi que de M. Jean-Louis Héritier. Mon souhait: doter l'analyse «SAR» de réfractomètres de précision type Atago ou autres de table, qui permettent d'obtenir des données au centième, à l'abri de contestations éventuelles.

A toutes et à tous, un grand merci du fond du cœur. Que l'année 1993 soit pour nous tous une source de mille satisfactions.

Contrôle du miel «SAR»
François Cottet

Remarques faites lors de la séance du CC SAR du 21.11.92

Il est très regrettable que des apiculteurs se croient dans l'obligation de «faire du zèle», ou d'émettre des critiques publiques, alors qu'ils ne sont même pas mandatés. Voir à ce sujet l'article 36, page 8, des statuts. C'est ignoble et d'autant plus

inadmissible que ces personnes ne sont même pas à même d'assurer et d'assumer une quelconque responsabilité.

De plus, la manière de procéder pour faire paraître ce rapport de gestion et être certain qu'il soit publié sans que le comité de contrôle du journal puisse intervenir montre la perversité du responsable de cet acte.

Compte rendu du contrôle du miel du secteur Fribourg pour l'année 1992

Les premiers échantillons de miel à contrôler me sont parvenus le 1^{er} juin 1992 déjà et le dernier contrôle a été effectué le 31 août 1992. Je félicite chaleureusement les apiculteurs des sections fribourgeoises, conscients et soucieux de produire du miel de qualité, *digne du label*. Je tiens à soulever ici le travail des contrôleurs des sections qui m'ont facilité la tâche par leur communication et leur ponctualité.

La statistique de l'année 1992 est significative et éloquente: sur 126 échantillons contrôlés, 11 échantillons seulement ont dépassé le taux limite d'humidité qu'on avait fixé à 18,5%, dont deux cas ont dû malheureusement être refusés. L'entreposage dans les maturateurs devrait durer au moins dix jours. La quantité de miel faisant l'objet du contrôle se monte à 24 487 kg. Je souhaite à tous les apiculteurs d'avoir pour devise: souci de la qualité et la collaboration d'ensemble. Je déplore toutefois la démission de notre chef de file, M. François Cottet. C'est un chef agréable et efficace avec lequel il fait bon collaborer; j'ai eu beaucoup de plaisir à suivre ses directives. Dommage.

Si certaines abeilles ont déjà opté pour l'EEE (les nôtres par exemple) en ne produisant presque rien, j'espère pour les autres une bonne année apicole 1993.

J.-L. Héritier

Société genevoise d'apiculture

Les résultats des statistiques pour 1992 se présentent ainsi: échantillons contrôlés: 442; récoltes déclarées: 124 447 kg; ruches: 9366; labels vendus: 6300; étiquettes vendues: 2958.

Taux de densité en % sur 442 échantillons: de 14 à 15,9%: 19%; de 16 à 17,9%: 74,2%; de 18 à 18,5%: 5,2%; plus de 18,5%, refusés: 1,6%.

Suzanne Aebi

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Suite à la démission du conseiller apicole Georges Darbre, la succession au poste de nouveau conseiller apicole au sein du canton sera assurée par Michel Farhny, membre des Montagnes neuchâteloises, qui a suivi avec succès les cours SAR à Yverdon.

Suite à sa nomination, l'intéressé est disposé à dispenser des cours de vulgarisation à toutes les sections du canton qui voudront bien faire appel à ses services.

**Le responsable de la vulgarisation
J. Bichet**

**Recherchons les jour-
naux SAR 1883 à 1898,
puis 1905 - 1906 - 1915.**

Tél. (025) 63 13 87.

Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura

1893-1993

Afin de marquer dignement ce centenaire, notre société met sur pied deux manifestations: un séminaire le 13 mars et une grande fête avec expo du 22 au 28 juin à Bonvillars.

Samedi 13 mars, Buffet de la Gare, Yverdon-les-Bains: séminaire d'apiculture.

Programme

Matin: 9 h: L'abeille et la reproduction végétale. Exposé-débat de **M. Ed. Barbier**, ancien chercheur à l'INRA de Monfavet.

10 h 30: Conférence de M. le professeur Rémy Chauvin, professeur honoraire à la Sorbonne. «**Qualité nutritive des produits de la ruche, diététique, apithérapie.**»

Midi: repas sur place.

Après-midi: 14 h: Le traitement des rhumatismes par le venin d'abeille. Conférence-débat du **D^r Fr. Forestier**, hydorrhumatologue.

15 h 30: Les produits de la ruche et la santé. Exposé-débat par le **D^r Yves Donadieu**.

Une journée exceptionnelle à ne pas manquer

Renseignements au 024/33 11 55 ou 024/21 89 12.

Prix: pour toute la journée avec repas de midi: Fr. 50.—. Pour les conférences du matin: Fr. 15.—. Pour les conférences de l'après-midi: Fr. 15.—.



Talon d'inscription: pour la journée.

A retourner à: **M. Serge Gander, rue de Chamblon 30bis, 1400 Yverdon-les-Bains.**

Veillez réserver _____ places et _____ repas de midi

Je joins une enveloppe déjà affranchie, adressée à mon nom pour recevoir un bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

Lieu: _____

Rapport assurance vols et déprédations

Six cas ont été réglés en 1992, pour un montant de Fr. 3609,95. Trois cas sont encore en suspens. Deux cas imbéciles et faciles de jets de pierres ont occasionné d'importants dégâts.

Pour ce qui est des vols, lorsque varroa a passé et que pour une raison ou une autre on est particulièrement touché, il est à la fois facile et tentant d'aller chez l'autre se servir, surtout en fin de récolte. J'aimerais qu'il soit dit et répété que celui qui agit ainsi n'a même pas le droit de porter la première lettre du nom APICULTEUR.

Un cas de responsabilité civile en cours.

Un conseil: marquez vos ruches et ruchettes d'une façon si ostensible et indélébile que cela décourage l'amateur.

J.-P. Cochard

Note de l'administrateur-caissier

A l'intention des abonnés individuels suisses et étrangers

Votre abonnement à notre journal a encore dû être adapté, à la hausse évidemment, ce en raison d'une nouvelle hausse des ports et des prix de l'imprimerie.

Prix de l'abonnement 1993:

abonnés suisses = Nos SAR 15 101 à 15 255: Fr. 40.-;

abonnés étrangers = Nos SAR 16 101 à 16 170: Fr. 48.-.

Pour cause de maladie je vends mon **rucher** situé à Matran, de **16 colonies** (ruches neuves), pouvant rester sur place. Facilités de paiement pour jeune apiculteur.

**Léon Willert, ch. de Bonlieu 3,
1700 Fribourg.**
Tél. (037) 26 16 40.

Chers abonnés individuels, en janvier 1993, vous êtes priés de verser le montant en question à notre ccp 10-1480-6: Société romande d'apiculture, Lausanne, ou à la Banque de l'Etat de Fribourg, agence de et à 1680 Romont, ccp 17-578-5, sur notre compte.

Un chèque bancaire peut aussi être envoyé à mon adresse.

Merci de votre compréhension.

Joseph Girard

Concours de ruchers SAR 1993

Selon le calendrier établi, le concours de ruchers SAR 1993 aura lieu dans la 3^e circonscription, formée par les sections de **la vallée de Joux, Orbe et Gros-de-Vaud.**

Il est impératif que les points suivants soient respectés: les apiculteurs membres de la SAR depuis trois ans au moins et possédant cinq colonies au minimum peuvent s'inscrire pour le concours.

Après entente avec les sections concernées, deux visites seront organisées par le jury, vers la fin mai pour la première visite et début juillet probablement pour la deuxième.

Les participants au concours doivent s'annoncer à leur président de section avant le 31 mars 1993. Les présidents sont responsables pour l'annonce des participants de leur section pour le 15 avril 1993 au président du jury.

IMPORTANT: les sections concernées doivent désigner le membre du jury représentant la circonscription et communiquer son adresse au président du jury pour le 31 mars 1993. **Le membre du jury désigné pour représenter la circonscription devra être conseiller apicole.**

Si cela est nécessaire, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Thiévent Albert, Concours de ruchers SAR, 2875 Montfaucon.

Action des apiculteurs romands en faveur de leurs collègues du Burkina-Faso

Voici déjà quelques années, je vous ai fait part d'une action d'un groupe de bénévoles en faveur des agriculteurs du Burkina-Faso. Depuis lors la « Chaîne de l'amitié » n'a pas cessé son activité, bien au contraire. Quelques grands projets réalisés en 1992 :

Forage d'un puits réalisé à la fin juillet 1992 pour la population de Boulé Manja.

Centre apicole de Fada N'Gourma, terminé en décembre 1992. Le groupement des apiculteurs disposera ainsi d'un bâtiment indispensable à leur développement et à leur indépendance. Fourniture d'une centaine de ruches en « kit » qui seront assemblées sur place par un menuisier indigène.

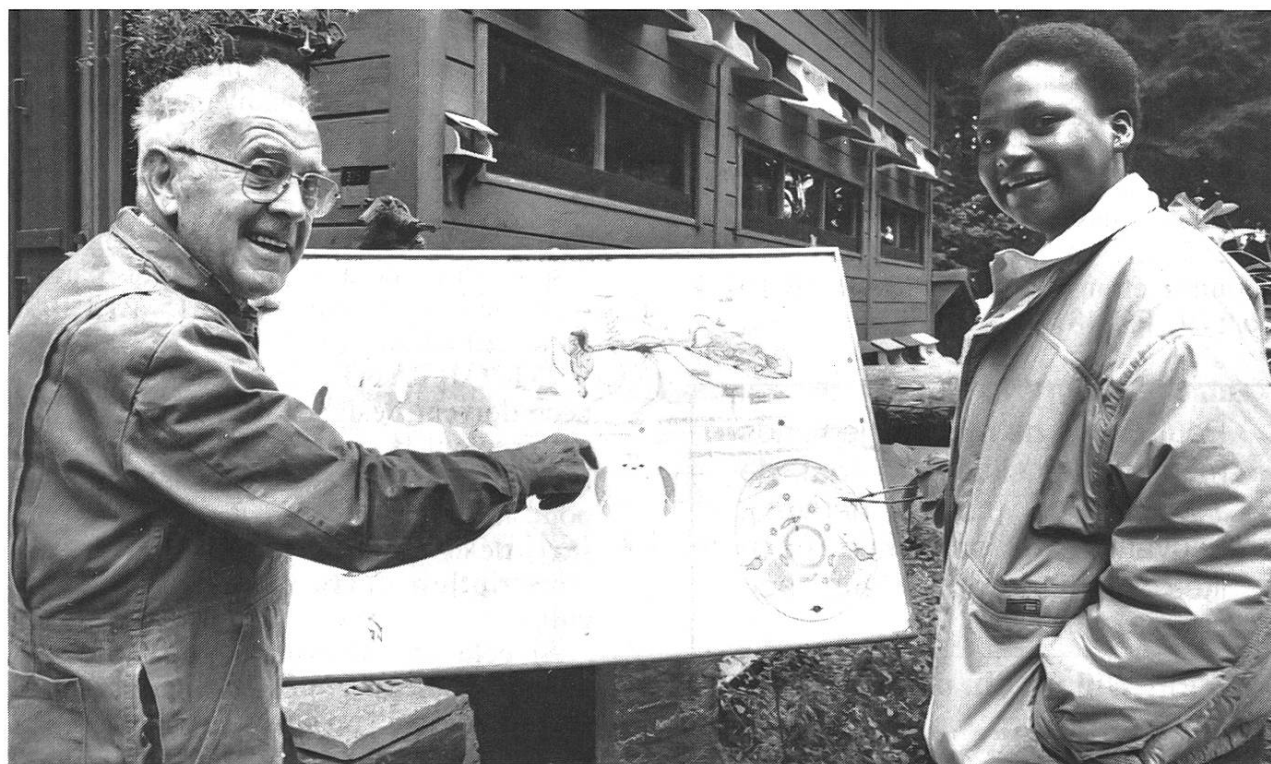
Extension de cultures maraîchères et lutte contre la malnutrition des enfants par

le regroupement féminin de Séguénéga, commune de 15 000 habitants : coresponsable : Mariam Maïga.

Pour ce qui nous concerne plus spécialement, c'est-à-dire l'apiculture, il faut savoir que la production locale de miel ne suffit pas à couvrir les besoins du pays. Les principaux clients sont les Européens qui travaillent à Ouagadougou. La coopérative achète le miel aux apiculteurs au prix équivalant à 6 francs suisses le kilo, pour le vendre aux magasins au prix de 8 francs le kilo.

Actuellement, la production de miel est réalisée avec des ruches type Kényane, qui ne donnent qu'une récolte moyenne de 10 kilos par année. Cela malgré la possibilité de faire trois récoltes par année, surtout sur les fruitiers comme les agrumes (orangers, citronniers), les acacias, etc. Ces récoltes se font entre les mois de février/mars, mai/juin et septembre/octobre.

La prochaine étape, déjà en cours de réalisation, c'est d'équiper ce centre apicole d'au moins une centaine de ruches type Dadant. Le rayon d'action de ce cen-



M. Vuagniaux, d'Yvonand, en compagnie de son élève Ruth Ouali.

tre apicole est d'environ 100 km. Pour le déplacement des ruches, et la récolte sur place, le centre apicole a reçu en janvier de cette année un bus équipé d'un extracteur.

Afin de se familiariser avec la conduite des ruches type Dadant, une jeune apicultrice de 19 ans a pu faire un stage en Suisse d'une année pour acquérir la connaissance d'un rucher pendant douze mois. Ce stage a été rendu possible grâce au soutien de la «Chaîne de l'amitié de Grandson» qui propose des aides directes.

Elaboré déjà en 1986, le «Projet apiculture» suivait logiquement un autre grand projet réalisé, c'est-à-dire la création d'un grand verger de plus de 5 hectares et plus de 1500 arbres fruitiers à Taagon. Bien entendu il a fallu faire des forages munis de pompes à bras pour l'irrigation et les besoins de la population, fournir des chauffe-eau solaires, une cinquantaine de foyers améliorés pour économiser le combustible, installer un moulin à mil.

Il reste donc à trouver le financement d'au moins une centaine de ruches. Pour cela la «Chaîne de l'amitié de Grandson» se permet de faire appel à la générosité des apiculteurs de toute la Suisse, et plus spécialement aux Romands. **Pour moins de 100 francs, soit l'équivalent de 5 kilos de miel, il vous est possible d'aider un collègue apiculteur de vivre chez lui en Afrique sans devoir venir faire l'aumône en Suisse.** Il vous est bien entendu

possible de participer pour l'équivalent d'une demi-ruche ou pour plusieurs ruches.

Tous les dons de plus de 120 francs participeront à un concours dont le seul et unique prix sera un voyage payé au Burkina-Faso. Le tirage aura lieu comme d'habitude lors de l'assemblée générale du mois de mai à l'Hôtel de Ville de Grandson. N'oubliez pas que si vous participez à ce concours, vous n'aurez pas une chance sur un million d'avoir le prix, mais bien une chance sur 300 à 500. Ce sera fonction de la participation des apiculteurs pour que le miel de l'altruisme coule entre le Nord et le Sud.

Vous pouvez faire votre proposition de dons directement à l'adresse suivante: Chaîne de l'amitié, M. Jean Calame, cp 20, 1422 Grandson 2. Tél. 024/24 28 66.

A vendre

rucher Burki

14 ruches en bon état, pour cause de décès. Prix à discuter.

Lilie Jaquet, Ancien-Comté 16, 1635 La Tour-de-Trême, tél. (029) 2 84 91.

Dates limites pour la réception des annonces, des communiqués, des convocations du JSA en 1993

Numéro 3	pour mars	8 février
Numéro 4	pour avril	8 mars
Numéro 5	pour mai	30 mars
Numéro 6	pour juin	7 mai
Numéro 7	pour juillet	4 juin
Numéro 8	pour août	6 juillet
Numéro 9	pour septembre	9 août
Numéro 10	pour octobre	4 septembre
Numéro 11/12	pour novembre/décembre	9 octobre